



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-59587>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 92**

Annonce n° **26-59587**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de denrées alimentaires et de plateaux-repas pour les patients pris en charge à l'Infirmierie Psychiatrique près la Préfecture de Police (IPPP).

Description : Le marché a pour objet la fourniture de denrées alimentaires et de plateaux-repas pour les patients pris en charge à l'Infirmierie Psychiatrique près la Préfecture de Police (IPPP).

Identifiant de la procédure : 0a204cd3-949f-4928-b29a-2be277a0b26a

Identifiant interne : 2600006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est passée selon une procédure adaptée ouvert en vertu des articles R2123-1 3°, R2162-1 à R2162-6 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 15800000 Produits alimentaires divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 15890000 Produits alimentaires et produits secs divers

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue Cabanis

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Conformément aux dispositions de l'article R. 219210 du Code de la commande publique, le paiement des factures s'effectue dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'administration, sous réserve d'exigibilité de la créance à cette date. Le défaut de paiement dans les délais entraîne l'application des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros. Le Comptable assignataire pour les dépenses relevant du budget spécial de la préfecture de Police est : Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris 94 rue Réaumur 75104 PARIS cedex 02. La dépense correspondante est imputée sur le budget spécial de la préfecture de Police exercice 2026 et suivants : Chapitre 9318 article 1811, compte nature 60623. La consultation donnera lieu à 2 accords-cadres mono attributaires. Le contenu des plis remis par les opérateurs économiques est précisé à l'article 5 du règlement de la consultation (RC), les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation. Les critères d'analyse des offres sont détaillés à l'article 7.2.2 du règlement de la consultation. Les candidats sont tenus de fournir les échantillons des fournitures mentionnées au bordereau de prix unitaires qui font partie intégrante de l'offre. Les modalités de remise des échantillons sont décrites à l'article 10 du règlement de la consultation. Pour les deux lots, les opérateurs économiques sont autorisés à présenter une offre comportant une prestation supplémentaire éventuelle (PSE). Les éléments sur lesquels peuvent portées la PSE sont détaillés à l'article 1.6 du CCP. La PSE n°1 est retenue dans les conditions fixées à l'article 2.4 du RC.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 392,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et livraison quotidienne de plateaux-repas complets prêts à consommer comprenant petit-déjeuner, déjeuner, collation, dîner destinés aux patients admis à l'IPPP.

Description : Le marché a pour objet la fourniture et livraison quotidienne de plateaux-repas complets prêts à consommer comprenant petit-déjeuner, déjeuner, collation, dîner destinés aux patients admis à l'IPPP. La description des fournitures attendues est visée au CCAP et aux CCTP. Les quantités non contractuelles spécifiées à l'annexe n°1 au règlement de la consultation servent uniquement à l'analyse des offres.

Identifiant interne : 2600006

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39222200 Plateaux pour repas

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue Cabanis

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. En l'absence de décision contraire du représentant du pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours, l'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum annuel de 63 000 euros HT et avec un montant maximum annuel de 80 000 euros HT.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Critères marchés publics écologiques : Autres critères applicables aux marchés publics écologiques

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

Objectif innovant : Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché impliquent une innovation en matière de processus.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services faisant l'objet du marché, livrées au cours des trois derniers exercices disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Présentation d'une liste des principales livraisons de fournitures fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures et prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Présentation de certificats de qualification professionnelle (ex : formation en hygiène alimentaire, labels bio, etc).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : L'analyse de ce critère est appréciée au regard de la qualité des échantillons fournis par le candidat (conformément à l'article 10 du présent règlement de consultation) et des informations renseignées dans son mémoire technique figurant à l'annexe n°1 au présent RC. Il est composé en 3 sous-critères suivants : Qualité nutritionnelle et gustative, menus adaptés à des régimes spéciaux, pondéré à 25%; Organisation logistique, conditionnement et respect des délais de livraisons, pondéré à 15%, Réactivité du titulaire et gestion des imprévus (remplacements, urgences, interlocuteur dédié), pondéré à 10%.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : L'analyse de ce critère est appréciée au regard du mémoire technique du soumissionnaire sur la base des trois (3) sous-critères suivants et des justificatifs fournis : Réduction des emballages et usage de matériaux recyclables ou réutilisables, pondéré à 40 %; Provenance des produits et recours aux circuits courts / agriculture durable, pondéré à 30 %; Organisation logistique à faible impact environnemental, pondéré à 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 18/06/2026

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/06/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/06/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 8

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.427-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et livraison hebdomadaire de denrées alimentaires non périssables brutes telles que des produits secs, non périssables, stockables destinés à l'approvisionnement en denrées alimentaires des patients de l'IPPP.

Description : La consultation a pour objet la fourniture et livraison hebdomadaire de denrées alimentaires non périssables brutes telles que des produits secs, non périssables, stockables destinés à l'approvisionnement en denrées alimentaires des patients de l'IPPP. La description des fournitures attendues est visée au CCAP et au CCTP. Les quantités non contractuelles spécifiées à l'annexe n°1 au règlement de la consultation servent uniquement à l'analyse des offres.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 15890000 Produits alimentaires et produits secs divers

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue Cabanis

Ville : Paris

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période d'un (1) an à compter de sa date de notification. En l'absence de décision contraire du représentant du pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au moins deux (2) mois avant l'échéance de la période en cours, l'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 72,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu avec un montant minimum annuel de 13 500 euros HT et avec un montant maximum annuel de 18 000 euros HT.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

Objectif innovant : Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché impliquent une innovation en matière de processus.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services faisant l'objet du marché, livrées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Présentation d'une liste des principales livraisons de fournitures fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons de fournitures et prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : L'analyse de ce critère est appréciée au regard des informations renseignées par le candidat dans son mémoire technique figurant à l'annexe n°1 au présent RC. Il est décomposé en 3 sous-critères : Qualité des produits, pondéré à 25 %; Organisation logistique, conditionnement et respect des délais de livraisons (quotidiens et hebdomadaires, pondéré à 15 %; Réactivité du titulaire et gestion des imprévus (remplacements, urgences, interlocuteur dédié), pondéré à 10 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : L'analyse de ce critère est appréciée au regard du mémoire technique du soumissionnaire et des justificatifs fournis, sur la base des trois (3) sous-critères suivants : Réduction des emballages et usage de matériaux recyclables ou réutilisables, pondéré à 40 % ; Provenance des produits et recours aux circuits courts / agriculture durable, pondéré à 30 % et Organisation logistique à faible impact environnemental, pondéré à 30 %.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 18/06/2026

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/06/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 24/06/2026

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.427-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'État du 04/04/2014, Département du Tarn et Garonne.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Organisation qui traite les offres : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750151700011

Adresse postale : 1 bis rue de Lutèce

Ville : Paris

Code postal : 75195

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Filet Séverine -

Adresse électronique : pp-dfcpp-marchespublics@interieur.gouv.fr

Téléphone : 0170222626

Adresse internet : <http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches.maximilien.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Le comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 5 rue Leblanc

Ville : Paris

Code postal : 75911

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : 0182524295

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : db6e80e7-d46d-4a88-bfa2-4eae829d27ae-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : - La date de remise des offres est reportée du 16/06/2026 à 16h00 au 23/06/2026 à 16h00.

- La date de réunion d'ouverture des plis est reportée du 17/06/2026 à 16h00 au 24/06/2026 à 16h00.

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0002

Les documents de marché ont été modifiés le : 16/06/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2746f010-28c3-4715-b1ef-c997320e2602 - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/06/2026 à 15:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026